

# Évolution des effectifs de la fonction publique en 2022

Pascal GODEFROY<sup>1</sup>  
Sarah TOUZÉ<sup>1</sup>

Au 31 décembre 2022, 5,70 millions d'agents travaillent dans la fonction publique en France, soit 27 300 de plus que fin 2021 (+ 0,5% sur un an). À ces agents publics s'ajoutent 29 800 bénéficiaires de contrats aidés, dont les effectifs sont en baisse par rapport à 2021. Tous versants confondus, les effectifs dans la fonction publique (y compris les bénéficiaires de contrats aidés) augmentent de 0,3%.

Hors contrats aidés, l'emploi est en hausse dans la fonction publique de l'État (+ 0,6%), après une quasi-stabilité en 2021 (- 0,1%). Cette hausse est plus forte que l'évolution moyenne annuelle entre 2011 et 2021 (+ 0,4%). L'emploi augmente dans les ministères (+ 0,3%) et dans les établissements publics (+ 1,7%).

Dans la fonction publique territoriale, l'emploi est en hausse en 2022 (+ 0,5%). Il continue de diminuer dans les organismes communaux (- 0,2%) et d'augmenter dans les organismes intercommunaux (+ 2,5%). Il augmente, comme en 2021, dans les organismes départementaux (+ 0,6%) et diminue dans les régions (- 0,2%). En incluant les contrats aidés, dont le nombre est en forte baisse en 2022 (- 25,7%), l'emploi total dans la fonction publique territoriale est stable.

Dans la fonction publique hospitalière, l'emploi augmente de 0,2%, moins qu'en 2021 et qu'entre 2011 et 2021 en moyenne (+ 0,7%).

## Fin 2022, en France, la fonction publique emploie 5,70 millions d'agents, soit un emploi sur cinq

Fin 2022, la fonction publique<sup>2</sup> emploie, en France<sup>3</sup>, 5,70 millions d'agents au sein d'organismes dont le statut commun de recrutement, repéré par sa catégorie juridique, est le droit public (voir Sources, avertissement et définitions). Néanmoins, des dispositions réglementaires permettent à certains de ces organismes de déroger à cette règle et d'effectuer des recrutements de droit privé. Par ailleurs, ces mêmes employeurs emploient, fin 2022, 29 800 bénéficiaires de contrats aidés de droit privé, généralement exclus du décompte des emplois de la fonction publique réalisé par la DGAFP.

1. SDessi-DGAFP.

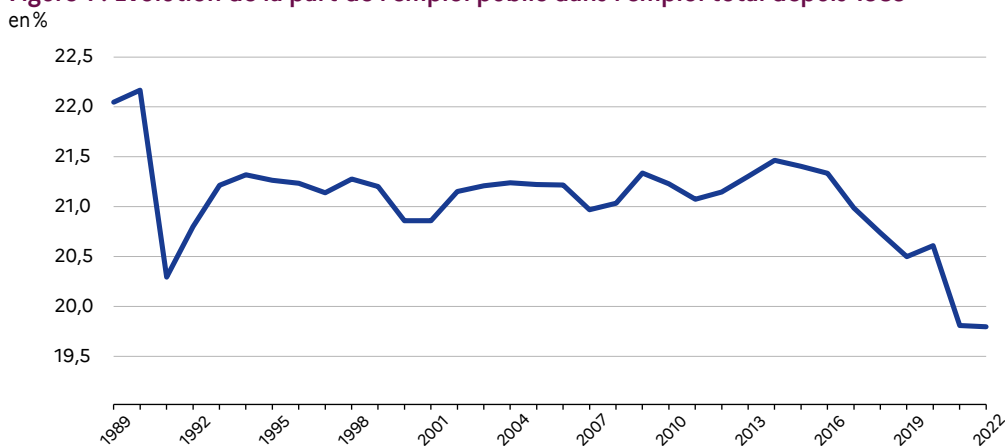
2. Sauf mention contraire, les données d'emploi de la fonction publique sont hors contrats aidés.

3. « France » correspond à « France hors Mayotte ».

## L'emploi public

En 2022, la fonction publique (y compris contrats aidés) représente 19,8% de l'emploi total (salariés et non-salariés) en France (**Figure 1**). Oscillant entre 21,0% et 21,5% entre 2002 et 2017, cette part est en baisse depuis 2015. Ces agents sont employés, sous des statuts divers, par les services civils et militaires de l'État, les conseils régionaux, les conseils généraux, les communes, les établissements publics nationaux et locaux à caractère administratif, les hôpitaux publics, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et les autres établissements publics sociaux et médico-sociaux.

**Figure 1 : Évolution de la part de l'emploi public dans l'emploi total depuis 1989**



Source : Insee, Estimations d'emploi.

Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans et plus, y compris bénéficiaires de contrats aidés et emplois annexes.

Note : En 1989 et 1990, les salariés de la Poste et de France Télécom sont considérés comme faisant partie de la fonction publique (environ 500 000 salariés, dans le secteur tertiaire marchand). À partir de 1991, ils sont comptabilisés dans le secteur privé, même pour ceux – très majoritaires à l'époque – ayant le statut de fonctionnaire. Ce changement découle de la réforme de 1990 transformant l'administration des PTT en deux établissements dont le recrutement par défaut n'est plus de droit public.

Lecture : En 2022, la fonction publique représente 19,8% de l'emploi total (salariés et non-salariés) en France.

Fin 2022, en France, la fonction publique emploie 27300 agents de plus que fin 2021, soit une hausse des effectifs de 0,5%, qui correspond à la hausse moyenne observée depuis 2011 (**Figure 2**).

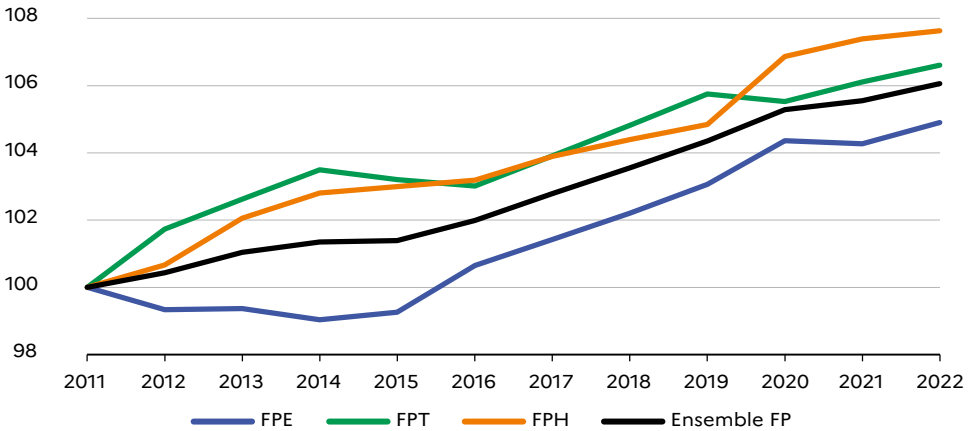
Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés est en baisse en 2022 (- 26,3%), suivant en cela la tendance à l'œuvre depuis 2016, si l'on exclut un léger rebond en 2021 (**Encadré 1**). Si la hausse de l'emploi public est en partie due au recrutement sous le statut de contractuel d'anciens bénéficiaires de contrats aidés, cette contribution s'atténue nettement au fil des années. Parmi les 40500 bénéficiaires de contrats aidés en activité fin 2021, seuls 7900 sont contractuels au sein du même versant fin 2022. Ces passages vers le statut de contractuel étaient plus nombreux en 2020 (14100), en 2019 (25000) et en 2017 et 2018 (30000).

## Évolution des effectifs de la fonction publique en 2022

La fonction publique de l'État (FPE), constituée des ministères, des établissements publics administratifs (EPA) nationaux et des établissements publics locaux d'enseignement (EPL), emploie 45% des agents (2,54 millions) [Figure 3]. La fonction publique territoriale (FPT), composée des collectivités territoriales et des EPA locaux, en emploie 34% (1,94 million). Enfin, 1,21 million d'agents (21%) travaillent au sein des hôpitaux et établissements médico-sociaux de la fonction publique hospitalière (FPH).

**Figure 2 : Évolution des effectifs dans les trois versants de la fonction publique depuis 2011**

Base 100 en 2011



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Entre 2021 et 2022, les effectifs de la fonction publique ont progressé de 0,5%.

**Figure 3 : Effectifs physiques en nombre d'agents dans la fonction publique**

	Effectifs physiques au 31/12/2022	
	(en milliers)	Évolution par rapport à 2021 (en%)
Fonction publique de l'État	2 542,2	0,6
Fonction publique territoriale	1 940,9	0,5
Fonction publique hospitalière	1 213,9	0,2
<b>Ensemble de la fonction publique</b>	<b>5 696,9</b>	<b>0,5</b>

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Le nombre d'agents dans la fonction publique s'élève à 5 696 900 en 2022.

### L'emploi public est en hausse dans la FPE

En 2022, le nombre d'agents de l'État (2,54 millions) est en hausse (+ 15 300, soit + 0,6%). L'année 2021 mise à part, durant laquelle les effectifs sont restés stables (- 0,1%), les effectifs physiques dans la FPE sont en hausse depuis 2015. En moyenne annuelle entre 2011 et 2021, ils progressent de 0,4% par an. En 2022, la hausse n'est pas portée par le nombre de bénéficiaires de contrats aidés qui ont été intégrés comme contractuels du même versant, celui-ci étant au même niveau qu'en 2021 (moins de 400 en 2022 et en 2021, après 8100 en 2020 et 17 300 en 2019).

L'emploi public a augmenté dans les ministères (+ 6 000, soit + 0,3%) **[Figure 4]**, après une baisse en 2021 (- 7 000, soit - 0,4%) et une baisse plus modérée en 2020 (- 3 000, soit - 0,2%). Entre 2011 et 2021, l'emploi dans les ministères a baissé de 6 700 postes, soit une évolution annuelle moyenne quasi nulle. L'emploi en 2022 a progressé dans les EPA et les EPLE<sup>4</sup> (+ 9 300, soit + 1,7%), plus fortement qu'en 2021 (+ 4 700, soit + 0,8%), mais moins qu'en 2020 (+ 34 500, soit + 6,6%). Selon le statut d'emploi, l'emploi public progresse chez les contractuels des ministères (+ 13 800, soit + 8,0%) et des EPA (+ 5 600, soit + 1,6%). Il est quasiment stable chez les fonctionnaires des ministères (- 2 300, soit - 0,2%) et augmente modérément chez les fonctionnaires des EPA (+ 2 100, soit + 1,0%).

Dans les ministères, l'emploi augmente principalement du fait d'une hausse des effectifs dans ceux de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (+ 6 700, soit + 0,6%, contre - 2 900, soit - 0,3% en 2021). Cette augmentation est plus forte que celle constatée en moyenne entre 2011 et 2021 (+ 0,4%). Le nombre de contractuels augmente fortement (+ 6 900, soit + 6,4%), en partie porté par les enseignants du secteur public.

L'augmentation des effectifs dans la FPE est également portée par le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, prioritaire dans la loi de finances, qui connaît une nouvelle augmentation de ses effectifs (+ 2 100 postes, soit + 0,7%, après + 4 100 postes en 2021). Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires gagne 600 postes, les services du Premier ministre 900 postes (établissements publics compris).

Les effectifs du ministère de la Justice diminuent (- 700 postes, soit - 0,7%), après une hausse en 2021 (+ 2 900 postes). L'emploi continue de baisser dans les ministères économiques et financiers (- 2 500, soit - 1,9%), une baisse un peu moins marquée qu'en 2021 : - 2,9%), poursuivant en cela une tendance engagée depuis plusieurs années (- 26 000 postes en neuf ans).

Dans les établissements publics, la hausse de l'emploi est très largement portée par les établissements dépendant des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur (+ 8 100 postes, soit + 2,0%, pour une augmentation totale dans le versant de 9 300 postes). Il s'agit essentiellement de postes de contractuels (+ 5 500, soit + 2,3%), le nombre de fonctionnaires augmentant de façon plus modérée (+ 1 800, soit + 1,1%). Dans les EPLE, le nombre total d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) progresse, et la hausse est également en partie portée par des personnels dépendant de la Jeunesse et des Sports et des personnels dans les Greta<sup>5</sup>.

4. Dans la suite de cette publication (sauf dans la figure 5, où les EPLE sont comptés à part), et dans les données complémentaires associées consultables en ligne, sont regroupés sous le terme d'EPA l'ensemble des établissements publics nationaux hors établissements publics industriels et commerciaux, à savoir les EPA proprement dits, les autorités administratives indépendantes, les établissements publics à caractère scientifique et technique et les EPLE (collèges et lycées). Pour ces derniers, dans les données relatives aux effectifs ne sont comptabilisées que les personnes dont l'employeur est effectivement l'EPLE, ce qui est le cas par exemple pour les surveillants et les aides éducateurs. À l'inverse, les enseignants sont bien comptés au niveau du ministère.

5. Groupement d'établissements publics locaux d'enseignement qui mutualisent leurs compétences et leurs moyens pour proposer des formations continues pour adultes.

## Évolution des effectifs de la fonction publique en 2022

Figure 4 : Évolution des effectifs physiques de la FPE

	Au 31 décembre 2022		Évolution par rapport à 2021		Évolution moyenne annuelle entre 2011 et 2021
	Effectifs (en milliers)	Structure (en%)	Effectifs (en milliers)	Effectifs (en%)	Effectifs (en%)
<b>Ensemble FPE</b>	<b>2 542,2</b>	<b>100</b>	<b>15,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>
<b>Ensemble des ministères</b>	<b>1 973,5</b>	<b>78</b>	<b>6,0</b>	<b>0,3</b>	<b>- 0,0</b>
<b>Ensemble des EPA</b>	<b>568,6</b>	<b>22</b>	<b>9,3</b>	<b>1,7</b>	<b>2,2</b>
dont					
Éducation nationale, Jeunesse, Sports, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	1 465,2	58	14,8	1,0	1,0
<i>dont</i> ministère	1 054,7	41	6,7	0,6	0,4
<i>dont</i> EPA	410,4	16	8,1	2,0	2,5
Justice	95,7	4	0,4	0,4	2,2
<i>dont</i> ministère	93,7	4	- 0,7	- 0,7	2,2
<i>dont</i> EPA	2,0	0	1,1	124,6	1,4
Culture	24,4	1	- 0,5	- 2,2	0,1
<i>dont</i> ministère	9,4	0	- 0,5	- 5,3	- 1,5
<i>dont</i> EPA	15,0	1	0,0	- 0,2	1,3
Transition écologique et Cohésion des territoires	67,2	3	0,6	1,0	- 2,5
<i>dont</i> ministère	46,3	2	0,6	1,2	- 4,4
<i>dont</i> EPA	20,9	1	0,1	0,3	3,9
Armées	290,1	11	- 0,8	- 0,3	- 0,7
<i>dont</i> ministère	282,6	11	0,0	0,0	- 0,7
<i>dont</i> EPA	7,5	0	- 0,9	- 10,2	0,4
Ministères économiques et financiers	142,8	6	- 2,4	- 1,7	- 1,6
<i>dont</i> ministère	129,8	5	- 2,5	- 1,9	- 1,9
<i>dont</i> EPA	13,0	1	0,1	1,2	2,4
Intérieur et Outre-mer	302,4	12	2,3	0,8	0,6
<i>dont</i> ministère	299,0	12	2,1	0,7	0,6
<i>dont</i> EPA	3,4	0	0,2	7,0	11,2
Ministères sociaux	94,2	4	- 0,3	- 0,3	- 0,3
<i>dont</i> ministère	13,7	1	0,0	- 0,1	- 5,6
<i>dont</i> EPA	80,5	3	- 0,3	- 0,4	0,9
Agriculture et alimentation	45,0	2	0,2	0,5	- 0,3
<i>dont</i> ministère	29,9	1	- 0,2	- 0,5	- 0,9
<i>dont</i> EPA	15,1	1	0,4	2,8	1,0
Europe et Affaires étrangères	3,9	0	0,1	2,8	- 1,7
Services du Premier ministre	11,3	0	0,9	8,9	- 0,2

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Au 31 décembre 2022, on compte 93 700 agents au ministère de la Justice, soit 4% des effectifs de la FPE. Cet effectif est en baisse de 0,7% par rapport au 31 décembre 2021 (2,2% de hausse moyenne par an entre 2011 et 2021).

Un agent public sur deux (hors agents affectés au ministère des Armées et dans les services de la Gendarmerie nationale) travaille dans un établissement d'enseignement, mais ne sont vraiment concernés que le ministère de l'Éducation nationale et celui de l'Agriculture et de l'Alimentation par le biais des lycées agricoles (**Figure 5**). À l'inverse, les agents travaillant en administration centrale représentent seulement 5% des effectifs; ils sont néanmoins 64% dans les services du Premier ministre et 93% au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Par ailleurs, au sein des ministères de l'Intérieur et de la Justice, neuf agents sur dix travaillent dans les services déconcentrés. Enfin, dans les ministères sociaux et de la Culture, les agents travaillent très majoritairement dans les EPA<sup>6</sup>, du fait de l'importance relative des effectifs de Pôle emploi<sup>7</sup> pour les ministères sociaux et des effectifs présents dans les musées, monuments, conservatoires, etc., pour la Culture.

**Figure 5 : Répartition des effectifs physiques de la FPE au 31 décembre 2022, selon le ministère employeur et le lieu de travail**

en %

	Lieu de travail			
	Administration centrale (y c. services à compétences nationales)	Services déconcentrés	EPA (hors établissements d'enseignement)	Établissements d'enseignement (EPL, écoles communales, établissements d'enseignement privé, etc.)
Agriculture et Alimentation	5	18	20	57
Culture	12	10	76	1
Europe et Affaires étrangères	93	1	6	0
Ministères économiques et financiers	23	68	9	0
Éducation nationale, Jeunesse, Sports, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	0	7	19	74
Intérieur et Outre-mer	8	90	2	0
Justice	10	87	3	0
Services du Premier ministre	64	31	5	0
Ministères sociaux	5	10	86	0
Transition écologique et solidaire, Logement et Habitat durable et Cohésion des territoires	23	44	33	1
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>51</b>

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, agents civils, France (hors Mayotte). Hors agents affectés au ministère des Armées et dans les services de la Gendarmerie nationale. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Le lieu de travail des agents publics dans la source Siasp est issu du répertoire des entreprises et des établissements géré par l'Insee (Sirene), qui ne fournit pas d'informations pour les services d'affectation de la Gendarmerie nationale et des armées.

Lecture : Au 31 décembre 2022, 5% des agents du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation travaillent en administration centrale (y compris services à compétences nationales).

6. Au sens strict ici.

7. Pôle Emploi est devenu France Travail le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## Évolution des effectifs de la fonction publique en 2022

## En 2022, l'emploi est en hausse dans la FPT

En 2022, le nombre d'agents territoriaux (1,94 million) est en hausse (+ 9 200 agents, soit + 0,5%, après + 0,6% en 2021) [Figure 6]. En prenant en compte les effectifs de bénéficiaires de contrats aidés, en forte baisse (- 8 400, soit - 25,7%), l'emploi est stable.

Les effectifs des organismes communaux continuent la baisse entamée pendant la crise sanitaire (- 2 300, soit - 0,2%, après - 0,3% en 2021 et - 0,6% en 2020).

En lien avec des transferts de compétences, l'emploi continue d'augmenter dans les organismes intercommunaux (+ 9 300, soit + 2,5%), mais de façon moins dynamique que l'évolution moyenne annuelle entre 2011 et 2021 (+ 4,2%). Les organismes intercommunaux représentent 19% des agents du versant en 2022, contre 14% en 2011. En 2022, 8 000 agents travaillant dans des organismes intercommunaux travaillaient fin 2021 dans des communes.

Les effectifs augmentent dans les départements (+ 0,3%), mais moins qu'en 2021 (+ 0,6%). La tendance à la baisse entamée en 2015 (- 0,5% en moyenne entre 2011 et 2021) a connu un retournement en 2021 que l'année 2022 confirme. L'emploi diminue légèrement dans les conseils régionaux (- 0,2%), après une légère hausse en 2021 (+ 0,2%), inversant en cela la tendance à la hausse observée depuis 2013 (+ 2,0% en moyenne annuelle entre 2011 et 2021).

Figure 6 : Évolution des effectifs de la FPT

	Au 31 décembre 2022		Évolution par rapport à 2021		Évolution moyenne annuelle entre 2011 et 2021
	Effectifs (en milliers)	Structure (en %)	Effectifs (en milliers)	Effectifs (en %)	Effectifs (en %)
<b>Organismes communaux</b>	<b>1107,2</b>	<b>57</b>	<b>- 2,3</b>	<b>- 0,2</b>	<b>- 0,2</b>
Communes	1002,1	52	0,8	0,1	- 0,0
Établissements communaux (CCAS, CDE, etc.)	105,1	5	- 3,2	- 2,9	- 1,7
<b>Organismes intercommunaux</b>	<b>375,9</b>	<b>19</b>	<b>9,3</b>	<b>2,5</b>	<b>4,2</b>
EPCI <sup>(1)</sup> à fiscalité propre	288,2	15	7,4	2,6	4,6
Autres structures intercommunales	87,7	5	1,9	2,2	3,0
<b>Organismes départementaux</b>	<b>350,3</b>	<b>18</b>	<b>2,0</b>	<b>0,6</b>	<b>- 0,3</b>
Départements	279,7	14	0,9	0,3	- 0,5
Autres établissements départementaux	70,6	4	1,1	1,6	0,6
<b>Régions</b>	<b>96,9</b>	<b>5</b>	<b>- 0,2</b>	<b>- 0,2</b>	<b>2,0</b>
<b>Autres EPA locaux</b>	<b>10,5</b>	<b>1</b>	<b>0,4</b>	<b>3,7</b>	<b>5,8</b>
<b>Total FPT</b>	<b>1940,9</b>	<b>100</b>	<b>9,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Établissement public de coopération intercommunale.

Lecture : Au 31 décembre 2022, on compte 375 900 agents dans les organismes intercommunaux, soit 19% des effectifs de la FPT. Cet effectif est en hausse de 2,5% par rapport au 31 décembre 2021.

### Dans la FPH, quasi-stabilité des effectifs

En 2022, les effectifs de la FPH (1,21 million) ont légèrement augmenté (+ 2 800 agents, soit + 0,2%), de manière moins soutenue qu'en 2021 (+ 0,5%) et en 2020 (+ 1,9%) – où la hausse s'expliquait par la nécessité de faire face à la crise sanitaire – et qu'entre 2011 et 2021 (+ 0,7% par an en moyenne) [Figure 7].

L'emploi augmente dans les hôpitaux, y compris les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) hospitaliers (+ 3 300, soit + 0,3%, après une hausse de 0,6% en 2021), à un rythme toutefois inférieur à la tendance moyenne entre 2011 et 2021 (+ 0,6%). Il augmente chez les médecins (+ 3 200) et est stable chez le personnel non médical. Les effectifs augmentent dans les Ehpad qui ne sont pas rattachés à un hôpital (+ 5,4%, après une baisse de 1,0% en 2021).

**Figure 7 : Évolution des effectifs de la FPH**

	Au 31 décembre 2022		Évolution par rapport à 2021		Évolution en moyenne annuelle entre 2011 et 2021
	Effectifs (en milliers)	Structure (en %)	Effectifs (en milliers)	Effectifs (en %)	Effectifs (en %)
Total hôpitaux [y compris Ehpad hospitaliers <sup>(1)</sup> ]	1082,7	89	3,3	0,3	0,6
<i>Médecins</i>	136,2	11	3,2	2,4	1,8
<i>Personnel non médical</i>	946,5	78	0,1	0,0	0,5
Ehpad non hospitaliers	90,4	7	4,6	5,4	1,3
Autres établissements médico-sociaux	40,8	4	- 5,1	- 11,1	1,6
<b>Total FPH</b>	<b>1213,9</b>	<b>100</b>	<b>2,8</b>	<b>0,2</b>	<b>0,7</b>

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Certains Ehpad rattachés à des hôpitaux ne font pas de déclaration sociale en propre, ce qui rend le partage entre les effectifs des Ehpad hospitaliers et des Ehpad non hospitaliers fragile. Pour une estimation moins récente mais s'appuyant sur des données d'enquête (EHPA 2015), voir *Les dossiers de la Drees*, septembre 2017, n° 20 : «L'accueil des personnes âgées en établissement : entre progression et diversification de l'offre» (page 12).

Lecture : Au 31 décembre 2022, on compte 1082700 agents dans les hôpitaux, soit 89% des effectifs de la FPH. Cet effectif augmente de 0,3% par rapport au 31 décembre 2021.



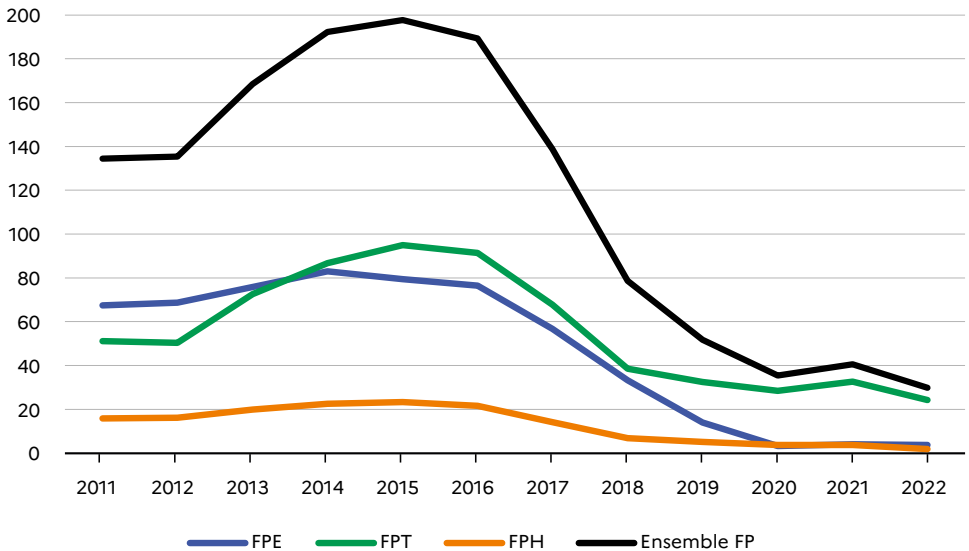
## Évolution des effectifs de la fonction publique en 2022

**Encadré 1 : Les bénéficiaires de contrats aidés**

En 2022, le nombre de contrats aidés est en forte baisse (- 26,3%), avec 29 800 salariés sous ce statut au 31 décembre 2022 (**Figure**), contre 40 500 en 2021. Il s'agit du plus bas niveau observé depuis 2011. Cette baisse est essentiellement portée par la FPT.

**Figure : Nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans la fonction publique au 31 décembre**

en milliers



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, bénéficiaires de contrats aidés, France (hors Mayotte).

Lecture : En 2022, 29 800 salariés bénéficient de contrats aidés dans la fonction publique.

Fin 2022, la FPE compte 3 700 bénéficiaires de contrats aidés (soit 12% de l'ensemble des bénéficiaires de contrats aidés de la fonction publique), contre 4 100 fin 2021.

La FPT compte 24 200 bénéficiaires de contrats aidés (soit 81% de l'ensemble), un nombre en forte baisse par rapport à 2021 (- 8 400, soit - 25,7%). Si l'emploi public augmente en 2022 dans la FPT (+ 0,5%), il reste stable lorsque l'on intègre les bénéficiaires de contrats aidés.

La FPH compte 1 900 bénéficiaires (soit 6% de l'ensemble), en baisse (- 50%) par rapport à 2021. Hors contrats aidés, l'emploi augmente de 0,2% ; il augmente de 0,1% en prenant en compte les contrats aidés.

### Encadré 2 : Effectifs en poste à l'étranger

La limitation du champ des données aux seuls agents en poste en France entraîne l'exclusion d'une partie importante des effectifs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). En France, le MEAE compte 3900 agents civils au 31 décembre 2022 (y compris les EPA sous tutelle). Cependant, on compte également 9400 agents civils du MEAE, à cette même date, en poste à l'étranger, donc non comptabilisés ici. Ces effectifs sont en baisse de 3,5% en 2022. Si les effectifs du MEAE sont en hausse de 2,9% en France, au total, les effectifs civils du MEAE en France et à l'étranger sont en baisse de 1,7%.

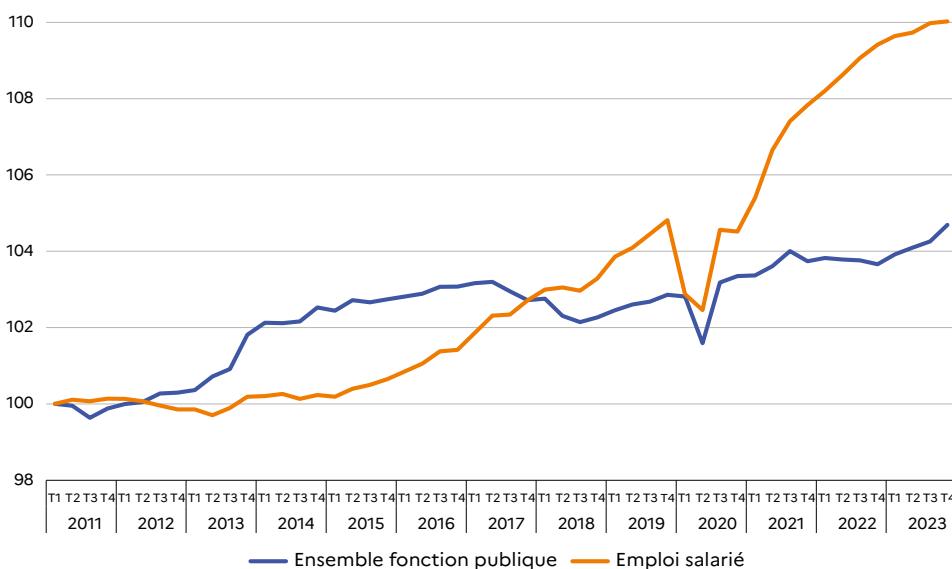
Les autres ministères sont moins présents à l'étranger, notamment par rapport à l'emploi en France. On y compte quelques centaines d'agents pour les ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, pour les ministères économiques et financiers, ainsi que pour le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

### Encadré 3 : Les premières estimations d'emploi de 2023

Le champ et les concepts des estimations d'emploi sont différents de ceux du Système d'information sur les agents des services publics (par exemple, ces estimations intègrent les contrats aidés et les postes annexes). En moyenne, entre 2011 et 2023, l'emploi public (y compris contrats aidés) progresse moins vite que l'ensemble de l'emploi salarié (+ 0,4% par an en moyenne, contre + 0,9%). L'emploi public est plus dynamique sur la période 2012-2016 (Figure). Ensuite, l'emploi salarié total augmente davantage que l'emploi public, en lien, entre autres, avec la forte baisse des contrats aidés dans la fonction publique. En particulier, en 2021, l'emploi total progresse fortement (+ 3,2%), en lien avec la fin des restrictions d'activité liées à la crise sanitaire et avec l'essor de l'apprentissage, tandis que la croissance de l'emploi public est plus faible (+ 0,4%).

### Figure : Évolution des estimations trimestrielles d'emploi total et dans la fonction publique

Base 100 en 2011



Sources : Estimations d'emploi, Insee; estimations trimestrielles Acof-Urssaf, Dares, Insee.

Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus. Effectifs salariés. Y compris bénéficiaires de contrats aidés et emplois annexes.

Note : Données corrigées des variations saisonnières en fin de trimestre; niveaux d'emploi.

Lecture : Entre le quatrième trimestre 2022 et le quatrième trimestre 2023, les effectifs de la fonction publique ont progressé de 1,0%.

## Évolution des effectifs de la fonction publique en 2022

**Sources, avertissement et définitions****Sources**

Le Système d'information sur les agents des services publics (Siasp), produit par l'Insee à partir de 2009, recense les données sur l'emploi et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique.

Le champ de l'étude porte sur les postes principaux au 31 décembre. Il s'agit, pour chaque agent, du poste actif et non annexe qu'il occupe à cette date (le plus rémunérateur s'il en occupe plusieurs). Un poste est actif s'il donne lieu à une rémunération d'activité; il est non annexe si cette rémunération et le volume de travail associé sont suffisants.

Le champ est la France hors Mayotte.

**Avertissement**

Jusqu'au millésime 2021, Siasp était principalement alimenté par les fichiers mensuels de paie pour les agents relevant de la fonction publique de l'État (FPE), par le recensement des agents de l'État (RAE) pour les militaires, et par les déclarations annuelles de données sociales (DADS) pour les agents relevant de la fonction publique territoriale (FPT), de la fonction publique hospitalière (FPH), et d'une partie de la FPE. En outre, depuis 2017, une part croissante des données de Siasp provenait des déclarations sociales nominatives (DSN), en substitution des autres sources.

En 2022, conformément au décret 2016-611 du 18 mai 2016, la quasi-totalité des employeurs de la fonction publique ont basculé leur système de déclaration en DSN. Les employeurs ont à cette occasion pu revoir leurs systèmes d'information et de déclaration, et donc modifier potentiellement leur comportement déclaratif. Dans ce contexte de changement de sources d'information, l'Insee a engagé une refonte des traitements statistiques réalisés sur l'emploi et les rémunérations des agents de la fonction publique, et en a ajusté les concepts. Du fait de ces changements déclaratifs, applicatifs et de concepts, les résultats publiés en niveau dans cette publication ne sont pas totalement comparables à ceux des publications réalisées sur les millésimes antérieurs. Les données du millésime 2021 ont été recalculées en utilisant le même applicatif et les mêmes concepts que pour 2022 afin de présenter des évolutions annuelles les plus cohérentes et les plus homogènes possible entre les millésimes 2021 et 2022. En revanche, cette nouvelle estimation 2021 ne neutralise pas les changements déclaratifs survenus avec le passage à la DSN. Ce sont les anciens niveaux 2021 qui sont utilisés pour mesurer les évolutions entre 2020 et 2021 afin de rester à champ constant.

Le principal changement conceptuel lié à la refonte est la prise en compte de la multiactivité dans les secteurs public et privé. Dans les publications précédentes, le poste principal au 31 décembre d'un agent était déterminé parmi les postes actifs et non annexes occupés au 31 décembre dans le secteur public uniquement. Pour les années 2021 et 2022, le poste principal au 31 décembre d'un agent est déterminé parmi les postes actifs et non annexes occupés au 31 décembre à la fois dans le secteur public et dans le secteur privé.

**Définitions**

Le périmètre de la **fonction publique** renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif, dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. La fonction publique se décompose en trois versants : la fonction publique de l'État (FPE), la fonction publique territoriale (FPT) et la fonction publique hospitalière (FPH). Le tracé de chaque versant s'appuie essentiellement sur la catégorie juridique de l'employeur.

Dans cette publication, les **agents publics** sont les salariés de la fonction publique, sauf mention contraire, et hors bénéficiaires de contrats aidés, car ces derniers sont des salariés de droit privé. Formellement, les apprentis ne sont pas des agents publics, mais ils sont comptés avec eux dans cette publication.

Un **contrat aidé** est un contrat de travail dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides qui peuvent prendre la forme d'une subvention à l'embauche, de l'exonération de certaines cotisations sociales, d'une aide à la formation.

Un **contractuel** est un agent civil de la fonction publique qui n'est ni fonctionnaire ni bénéficiaire d'un contrat aidé, et qui ne relève pas des « Autres catégories et statuts ». Ces autres catégories et statuts relèvent de contrats particuliers non régis par les règles de droit commun des agents non titulaires *stricto sensu*. La catégorie recouvre principalement les enseignants d'établissement privé sous contrat et les ouvriers d'État dans la FPE, les assistants maternels et familiaux et les collaborateurs de cabinet dans la FPT, les médecins dans la FPH et les apprentis dans les trois versants.

Un **fonctionnaire** est un agent civil ayant réussi un concours de la fonction publique ou devenu titulaire à l'issue d'un plan de titularisation. Dans certains cas, un agent peut être titularisé en catégorie C sans avoir passé de concours.

### Pour en savoir plus

- Aubineau Y. et Touzé S. (2024), «En 2022, l'emploi continue d'augmenter dans la fonction publique», *Insee Première* n° 2 003, Insee, juillet. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8214842>
- Colin S. et Godefroy P. (2023), «Évolution des effectifs de la fonction publique en 2021», *Stats Rapides* n° 97, DGAFP, juin. <https://www.fonction-publique.gouv.fr/toutes-les-publications/evolution-des-effectifs-de-la-fonction-publique-en-2021>